

BPJEPS Spécialité Animation

Mention « ANIMATION CULTURELLE » *Initiateur des pratiques artistiques et culturelles liées au numérique*

Objectifs pédagogiques

Permettre à des animateurs passionnés par la culture, le numérique et le multimédia de se professionnaliser et de s'orienter vers un métier porteur des valeurs de l'éducation populaire

Pré-requis / Conditions d'accès

Justifier d'une expérience de 200 heures d'animation de groupe ou de l'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP animateur périscolaire, BASE – BAFA – BAFD

Etre titulaire du PSC1 ou s'engager à l'obtenir durant la période de formation.

Dates et durées

- Du 30/03/2018 au 19/12/2018
- 602 H en centre et 602 H en alternance soit 172 jours de formation
- 35 H/semaine
- 14 personnes en simultané

Validation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport – Diplôme d'Etat de niveau IV, inscrit au RNCP

Adresse du centre de formation

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
9 Chemin des Alpilles BP9049
04991 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél : 04 92 30 91 12 – Fax : 04 92 30 91 01
Email: fol04formation@laligue-alpesdusud.org

Lieu de la formation

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
9 Chemin des Alpilles BP9049
04991 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél : 04 92 30 91 12

Référent pédagogique

Damien BROITMANN

Programme

Module 1 : Environnement professionnel de l'animation : 98 h

- Animation, structures et pouvoirs publics 28H
- Culture et institution 14H
- Législation et réglementation de l'animation 35H
- Éducation populaire et l'animation culturelle 21H

Module 2 : La connaissance des publics : 35 h

- La théorie des besoins, estime de soi, « écologie » relationnelle
- La dynamique des groupes
- Le développement de l'enfant de 3 à 12 ans
- L'adolescence
- La famille, les familles, la parentalité
- Les personnes âgées
- La différence, les différences, les personnes en difficulté
- Les processus d'exclusion et de déviance

Module 3 : Méthodologie de projet : 35 h

- Les présupposés d'une méthodologie de projet
- Méthodologie de l'élaboration du projet
- Les phases du projet
- La mise en œuvre d'un projet
- L'analyse du projet

Module 4 : L'animateur culturel : 126 h

- Pratiques artistiques et culturelles liées au numérique 49h
- Animation culturelle, citoyenneté et développement durable 35h
- Sensibilisation aux différentes formes d'activités culturelles 42h

Module 5 : L'animateur en action : 105 h

- L'animateur dans l'équipe 35h
- Projet d'activités et techniques d'animation 35h
- Animation des groupes et démarche pédagogique 35h

Module 6 : Communication-Evaluation-Régulation : 119 h

- Informatique et Internet : 35h
- Écriture de communication: 21h
- Évaluation- Régulation : 63h

Module 7 : Concevoir un projet d'animation adapté au territoire : 84 h

- Le territoire et la mise en place d'événementiels : institutions et acteurs projets
- Le partenariat et l'événementiel: principes, méthodes et moyens
- Projet, plan d'action, mise en œuvre